

STOCKHOLM - SUEDE / HELSINKI - FINLANDE

French Nuclear Tour

DU 20 AU 23 MAI 2024

Dans le cadre de la Team France Export, CCI International Grand Est, avec le soutien de la Région Grand Est, Business France, le GIFEN et ses partenaires, vous proposent de participer au French Nuclear Tour Suède / Finlande et venir rencontrer les acteurs clés **via une séquence de rendez-vous B2B ciblés, une participation au Nordic Nuclear Forum et une visite technique**, afin d'identifier les opportunités dans le secteur nucléaire dans la région.

**100 %**

Objectif pour le mix
électrique suédois en 2024

**31 %**

Production d'électricité
suédoise d'origine nucléaire

**5 RÉACTEURS NUCLÉAIRES**

En exploitation dont un EPR
en Finlande

2 PAYS EN PLEIN DEVELOPEMENT DU SECTEUR NUCLEAIRE**Etat des lieux du marché suédois :**

- ❖ Libéralisée dès 1996, la production nucléaire est restée détenue par les 3 grands acteurs régionaux, Vattenfall (Suédois), Fortum (Finlandais), Uniper (Allemand).
- ❖ Présentation le 16 novembre 2023 d'une « feuille de route pour le nouveau nucléaire » :
 - Des objectifs chiffrés de puissance : mise en service, d'ici 2035 d'une nouvelle capacité nucléaire équivalente à celle des deux réacteurs de grande puissance, soit au moins 2500 MW. Le choix technologique est laissé aux industriels ;
 - Des objectifs de calendrier : dépôt des premiers permis par les investisseurs en 2025 et délivrance des permis en 2026, avant les élections.
- ❖ Vattenfall veut prolonger la durée de vie des réacteurs pour 500 millions d'euros. Tout en étudiant la construction de nouveaux réacteurs modulaires de petite taille, la compagnie énergétique d'Etat explore la possibilité d'optimiser la production et d'étendre l'exploitation de plusieurs réacteurs jusqu'aux années 2060.

Etat des lieux du marché finlandais :

- ❖ La Finlande étant un pays avec une industrie électro-intensive (papier, métallurgie, chimie) et un climat rude, le nucléaire est perçu comme un moyen de garantir son autosuffisance énergétique et de réaliser une stratégie énergétique et climatique. Le pays s'est fixé un objectif de neutralité carbone à horizon 2035 ce qui est l'un des objectifs climats parmi les plus ambitieux des pays européens.
- ❖ La Finlande dispose de deux centrales et de cinq réacteurs nucléaires en exploitation LO 1 et LO 2 (réacteurs à eau pressurisée) opérés par Fortum (à Loviisa, côte sud-est de la Finlande), OL 1, OL 2 (réacteurs à eau bouillante) et dernièrement OL 3 (réacteur EPR) par TVO (à Olkiluoto, côte ouest de la Finlande).
- ❖ La Finlande abrite le premier site au monde de stockage définitif de déchets. La Finlande est aussi pionnière dans le développement des petits réacteurs modulaires (SMR) et pourrait être l'un des premiers pays au monde à accueillir un réacteur SMR.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31 MARS 2024

En partenariat avec :

**CONTACTS**

Alsace // Tony BOUYER // T. 06 78 58 35 10 // t.bouyer@grandest.cci.fr
Champagne-Ardenne // Céline POTRON // T. 06 48 77 04 03 // c.potron@grandest.cci.fr
Lorraine // Caroline GOUJON // T. 06 83 30 00 38 // c.goujon@grandest.cci.fr
teamfrance-export.fr/grandest
CCI Grand Est – 14, Rue de la Haye – CS 20003 - 67085 Strasbourg Cedex – France



PROGRAMME (COMMUNIQUE A TITRE INDICATIF, SUSCEPTIBLE D'ETRE MODIFIE)

En Finlande du 20 au 21 mai :

- ❖ Lundi 20 mai : Cocktail de networking à l'Ambassade de France avec la présence des représentants des acteurs clés du secteur nucléaire et les opérateurs
- ❖ Mardi 21 mai (8h -10h) : rendez-vous collectif avec l'opérateur Fortum (au siège) et les équipes du département nouveaux projets
- ❖ Mardi 21 mai : Participation au Nordic Nuclear Forum (<https://nordicnuclearforum.fi/>) qui réunit les donneurs d'ordres et la supply chain avec accès à la plateforme BtoB de la conférence

En Suède du 22 au 23 mai :

- ❖ Un séminaire sur le secteur nucléaire en Suède avec opérateurs et institutions publiques
- ❖ Une session de B2B avec les acteurs suédois
- ❖ Une visite technique sur site accompagnée d'ingénieurs et spécialistes
- ❖ Un cocktail de networking à la Résidence de France

Transfert vers Stockholm dans la soirée

PRESTATIONS PROPOSEES

French Nuclear Tour 2024 en Finlande et Suède	Coût HT si votre entreprise n'est pas éligible à la subvention régionale	Coût HT si votre entreprise EST ELIGIBLE à la subvention régionale *
Participation au French Nuclear Tour - Suède uniquement	2 900 €	1 450 €
Participation au French Nuclear Tour - Finlande uniquement	2 400 €	1 200 €
Participation au French Nuclear Tour - Finlande et Suède	3 995 €	1 997,50 €
Participant supplémentaire - French Nuclear Tour - Suède	650 €	325 €
Participant supplémentaire - French Nuclear Tour - Finlande	550 €	275 €
Participant supplémentaire - French Nuclear Tour - Finlande et Suède	650 €	325€
Forfait d'organisation CCI International Grand Est (si 1 PAYS)	600 €	
Forfait d'organisation CCI International Grand Est (si 2 PAYS)	700 €	

Frais restant à votre charge : Frais de déplacement, frais d'hébergement, frais de restauration sur place, frais d'acheminement de documentation et/ou d'échantillons, vos frais personnels.

Pour toute autre demande, merci de contacter votre conseiller CCI international



La Région et le FEDER (via le programme opérationnel 2021-2027) sont susceptibles de vous accorder, pour toute inscription confirmée une subvention pouvant aller jusqu'à 50 % du coût net de la mission (hors forfait organisation CCI), sous réserve d'une inscription au Programme Régional Export Grand Est 2024, sous réserve que votre entreprise remplisse les conditions d'éligibilité et qu'au minimum 3 entreprises participent à l'opération. Votre conseiller CCI International reste à votre disposition pour les modalités pratiques.

bpi france Les dépenses engagées au titre de la manifestation peuvent être reprises dans le cadre de l'assurance prospection proposée par Bpifrance

CONTACTS

Alsace // Tony BOUYER // T. 06 78 58 35 10 // t.bouyer@grandest.cci.fr
 Champagne-Ardenne // Céline POTRON // T. 06 48 77 04 03 // c.potron@grandest.cci.fr
 Lorraine // Caroline GOUJON // T. 06 83 30 00 38 // c.goujon@grandest.cci.fr
teamfrance-export.fr/grandest





BON D'ACCEPTATION / INSCRIPTION

A retourner complété à :

CCI International Grand Est
CS 90065
67012 Strasbourg Cedex

Ou par mail à votre conseiller international

STOCKOLM / SUEDE - HELSINKI / FINLANDE

French Nuclear Tour

DU 20 AU 23 MAI 2024

Si vous souhaitez que la référence de votre bon de commande soit reportée sur la facture qui vous sera envoyée vous devez obligatoirement l'indiquer sur ce bon d'acceptation/Inscription.

REFERENCES
Dossier suivi par (nom de votre conseiller international) :

Bon d'acceptation/inscription à retourner avant le : 31 Mars 2024
--

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

N° de bon de commande client à reporter sur la facture :	
Raison Sociale :	SIRET (obligatoire) :
Nom :	Fonction :
Activité :	Site Internet :
Adresse :	
CP :	Ville :
Adresse de facturation (si différente) :	
Tél :	Mail :

<input checked="" type="checkbox"/> Participe au French Nuclear Tour	<input type="checkbox"/> Suède uniquement	<input type="checkbox"/> Finlande uniquement	<input type="checkbox"/> Finlande Suède	€ HT
<input type="checkbox"/> Participant supplémentaire	<input type="checkbox"/> Suède uniquement	<input type="checkbox"/> Finlande uniquement	<input type="checkbox"/> Finlande Suède	€ HT
<input checked="" type="checkbox"/> Forfait organisation CCI International Grand Est	<input type="checkbox"/> 1 Pays	<input type="checkbox"/> 2 Pays		€ HT
TOTAL HT				
TVA 20 %				
TOTAL TTC				

Je procède au paiement de 50 % **par virement bancaire** aux coordonnées suivantes : BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE - IBAN : FR76 1470 7501 8070 2198 5594 514 - Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPMTZ, à réception de la facture d'acompte qui intégrera, si l'entreprise est éligible, le montant de la subvention Région/FEDER.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente indiquées en annexe et les accepte

Fait à.....

Le.....

Signature + cachet de l'entreprise

Précédée de la mention « Bon pour accord »

CCI Grand Est – Espace Européen de l'Entreprise 14 rue de la Haye Schiltigheim – CS 90065 - 67012 Strasbourg Cedex – France

« Les destinataires des données sont les CCI du Grand Est. Les finalités du traitement consistent en la mise en œuvre de la mission de service public des CCI (art. L710-1 du code de commerce). Durée de conservation des données personnelles : 3 ans à compter de la fin de la relation contractuelle ou de la collecte. Les responsables conjoints du traitement sont les Présidents des CCI territoriales du Grand Est et le Président de la CCI Grand Est pour les activités de CCI International. La CCI est également susceptible de vous inviter à ses événements, de vous adresser ses offres commerciales et ses enquêtes. Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : dpo@grandest.cci.fr ou CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9. Autorité auprès de laquelle vous pouvez introduire une réclamation : CNIL www.cnil.fr. »

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les dispositions qui suivent sont constitutives des conditions générales de vente (CGV) des prestations commercialisées par la CCI GRAND EST dans le cadre des activités déployées par CCI International GRAND EST avec, le cas échéant, l'appui du réseau d'Enterprise Europe Network. Des conditions particulières pourront, le cas échéant, déroger aux présentes conditions générales de vente ou les compléter par des clauses spécifiques contenues dans la proposition commerciale. Toute condition contraire opposée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la CCI GRAND EST, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Les conditions générales d'achat du Client sont inapplicables.

Le fait que la CCI GRAND EST ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente, ne peut être interprété comme valant renoncement à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Toute commande de prestations commercialisées par la CCI GRAND EST suivie du règlement par le Client d'une avance sur participation ou au comptant, entraîne et implique l'adhésion entière et sans réserve de ce dernier aux présentes conditions générales de vente.

Dans la prestation d'Enterprise Europe Network et de CCI International GRAND EST ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bulletin d'acceptation : les transports à l'intérieur du pays où se déroule la mission, les frais de restauration non prévus au programme, la participation d'une 2ème personne pour la même entreprise, les frais éventuels d'acheminement de documentation et /ou d'échantillons, le dédouanement de ces derniers et les frais d'excédent de poids, l'assistance d'un interprète, les dépenses personnelles, les frais de visas.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT

2.1 / Proposition commerciale

Une proposition commerciale à laquelle sera joint un bulletin d'acceptation ou un devis sera adressé à l'entreprise concernée. Cette offre mentionnera les conditions d'exécution et les conditions financières retenues.

2.2 / Acceptation de l'offre proposée et inscription

Les entreprises confirmeront leur participation en retournant, avant la date de clôture des inscriptions, à la CCI GRAND EST :

- Le bulletin d'acceptation dûment complété et signé par une personne habilitée au sein de l'entreprise,
- Un acompte de 50% du montant total TTC de la facture à la commande qui validera l'inscription définitive de l'entreprise.

Le bulletin d'acceptation matérialise l'engagement de l'entreprise et l'acceptation des Conditions Générales de Vente. A réception du bulletin d'acceptation, la CCI GRAND EST retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à l'acompte reçu.

Le solde est exigible 15 jours avant le début de la mission ou de la fourniture programmée des prestations.

Cas particulier : Pour les prestations concernant l'offre de préparation, comprenant par exemple les ateliers techniques, les rencontres expert, l'éclairage réglementaire, les diagnostics export, les fichiers : le prix de la prestation est payable à la commande, sauf stipulation expresse de la part de la CCI GRAND EST.

2.3 / Engagements des parties

Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent la CCI GRAND EST que si le bulletin d'acceptation et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bulletin d'acceptation.

La réception des pièces indiquées en 2.2 constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par la CCI GRAND EST.

Le Client s'engage à bénéficier de la (ou des) prestation(s) choisie(s) et validée(s) au préalable avec les services de la CCI GRAND EST et à suivre le programme tel qu'il est proposé dans l'offre.

2.4 / Subventions éventuelles

La confirmation par la CCI GRAND EST du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues. Le droit aux subventions étant soumis à des conditions d'éligibilité, il appartient à l'entreprise de vérifier son éligibilité auprès de la Région Grand-Est.

2.5 / Facturation complémentaire

Si des prestations complémentaires par rapport à la teneur de la proposition commerciale sont rendues au Client, la CCI GRAND EST émettra une facture spécifique mentionnant le prix de la prestation concernée dans le mois qui suit le retour du déplacement. Elle devra être réglée sous 30 jours fin de mois.

3. PÉNALITÉS EN CAS DE NON-PAIEMENT

Le non-paiement à leur échéance des factures émises entraînera, après une mise en demeure préalable adressée par lettre recommandée restée sans effet :

- L'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal (Art. L.441-6 du Code de Commerce),
- L'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €,
- L'exigibilité immédiate de la somme restant due à la CCI GRAND EST.

4. CONDITIONS D'ANNULATION DE LA PRESTATION

4.1 / Du fait de la CCI GRAND EST

Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, la CCI GRAND EST se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux Clients et leur acompte sera remboursé, à l'exclusion de toute indemnité supplémentaire.

4.2 / Du fait du Client

En cas d'annulation du fait du Client, la CCI GRAND EST sera en droit de conserver l'acompte et de facturer les prestations résiduelles à hauteur des dépenses réelles qu'elle aura déjà engagées.

4.3 / Force majeure

Les cas de force majeure, notamment les grèves, guerres, boycott de produits français, etc., ou tout autre événement imprévisible, irrésistible et insurmontable, indépendant de la volonté de la CCI GRAND EST et entravant les prestations en constituant un obstacle définitif à l'exécution de ses fournitures et prestations, suspendent de plein droit les obligations de la CCI GRAND EST et la dégageant de toute responsabilité ou dommage pouvant en résulter.

Sont assimilées à un cas de force majeure les mesures prises par une autorité instituée dans le cadre de la lutte contre une crise sanitaire de type COVID19 empêchant la fourniture de la prestation.

Dans ce cas, le Client a la faculté de résilier sa participation en adressant à la CCI GRAND EST une lettre recommandée avec AR et la CCI GRAND EST lui remboursera les sommes versées, à l'exception des frais d'organisation qu'elle aura engagés, ou délivrera, au choix du Client, un avoir du même montant.

5. INFORMATION ET CONFIDENTIALITÉ

5.1 / Le Client s'engage à transmettre à la CCI GRAND EST toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation. Le Client s'engage à honorer les rendez-vous, à réaliser les démarches et travaux lui incombant dans le cadre du projet et à informer régulièrement la CCI GRAND EST de son évolution. Le Client précisera si ces données revêtent un caractère confidentiel ou si elles peuvent être exploitées par la CCI GRAND EST en vue d'enrichir ses programmes d'action ou ses prestations.

5.2 / La CCI GRAND EST s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au Client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, elle s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de la prestation, sauf autorisation spéciale et écrite du Client.

5.3 / La CCI GRAND EST pourra mentionner le nom du Client dans ses références institutionnelles (notamment avec le Conseil Régional ou l'Etat) et commerciales.

6. RESPONSABILITÉS

La CCI GRAND EST ne peut être tenue pour responsable de l'utilisation par le Client des informations qui lui auront été transmises par la CCI GRAND EST, celle-ci n'ayant qu'une obligation de moyens.

La CCI GRAND EST dispose d'une assurance responsabilité civile en sa qualité de prestataire. Toutefois, la CCI GRAND EST n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages encourus et accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion d'une mission ou d'un salon. Le Client est par conséquent invité à souscrire à ses frais toutes assurances rendues nécessaires. Le Client devra notamment être titulaire d'une police d'assurance le garantissant pour les dommages qu'il encourt et ceux causés aux tiers dont il serait reconnu responsable. Plus spécialement, les Clients et leurs assureurs renoncent à tous recours contre la CCI GRAND EST.

7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La CCI GRAND EST demeure seule propriétaire des droits portant sur la propriété intellectuelle intégrés dans ses prestations, de son savoir-faire et du contenu des rapports rédigés par ses services ou ses partenaires.

8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les données collectées recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la base de gestion de la relation client. Les destinataires des données sont les services de la CCI GRAND EST, de Business France et de leurs entités rattachées (pour certaines situées hors Union Européenne), aux membres du dispositif français d'appui à l'internationalisation de l'économie française et leurs sous-traitants techniques, à CCI France en sa qualité de tête de réseau et aux services d'État au titre de l'évaluation des prestations fournies. Conformément au règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données des personnes physiques et la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le Client dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition pour justes motifs et de limitation des données le concernant. Il peut exercer ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : dpo@grandest.cci.fr ou par courrier postal : DPD, CCI Grand Est 10 rue Claude Gelée BP41071 88051 Epinal cedex 9. Le responsable du traitement est le Président de la CCI GRAND EST. Base juridique du traitement : mission de service public de la CCI (art. L710-1, 3° du code de commerce). Autorité auprès de laquelle le Client peut introduire une réclamation : CNIL www.cnil.fr, 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris cedex 07.

9. LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises au seul droit français. Les Parties rechercheront une solution amiable à tout différend pouvant survenir entre elles, et de préférence par la voie de la médiation.

A défaut de règlement amiable, tout litige ou toute contestation se rapportant à l'application, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales de vente sera porté devant les juridictions françaises territorialement compétentes par rapport au siège de la CCI.